



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2001

UN 6^{ème} ADJOINT ET UN CONSEILLER DELEGUE :

Conseiller Municipal depuis 6 ans, Jean-René GUELLEC a été élu Adjoint au Maire par 21 voix pour, 5 blancs et un bulletin nul. Il aura en charge la liaison entre les quartiers et la Mairie (élus et personnel), le suivi des entreprises, une partie de la coopération intercommunale et certains dossiers ponctuels.

Jean-Noël MERRIEN, Conseiller Municipal depuis 18 ans, a été désigné **conseiller délégué** par 22 voix pour 5 blancs ; il sera chargé plus spécialement des bâtiments communaux.

- Quimper Communauté :

Bertrand DERUBAY, Conseiller Municipal et communautaire, a été désigné membre de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées à Quimper Communauté.

- Syndicat d'Electrification Steir-Odet :

Jean-Claude LE LAY et Françoise LE DOARE, Conseillers Municipaux, ont été désignés délégués suppléants.

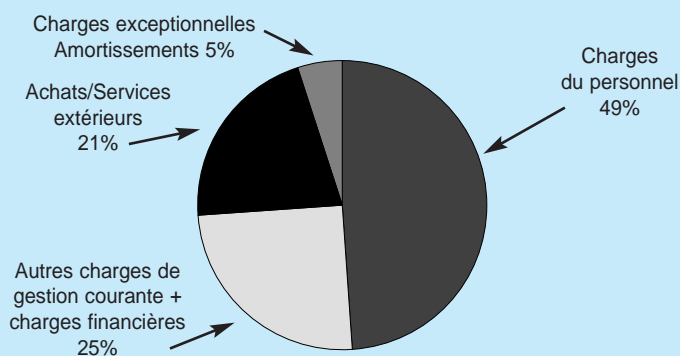
- COMPTE ADMINISTRATIF 2000 :

L'exécution de l'ensemble des budgets de la commune (budget principal, C.C.A.S., service de l'eau, service de l'assainissement, lotissements et cimetière) fait apparaître un **excédent global** de clôture de 1.001.541 francs, et cela avec un niveau **d'investissement important** de 10.713.051 francs (tous budgets confondus).

Tout au long de l'année, la commune a eu une trésorerie excédentaire du fait de la vente rapide des lots sur le lotissement de Tal ar Groaz (avant la réalisation des travaux) et aussi du fait de l'indemnité de plus de 2 millions de francs, suite à une affaire contentieuse.

Le B.P a bénéficié de cette trésorerie pour le financement des investissements et la commune n'a pas eu recours à l'emprunt.

REPARTITION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Rappel des principaux investissements réalisés en 2000 : Budget Principal = 9.494.720 francs

Acquisitions foncières – acquisition véhicule – acquisition, mise au norme informatique – colombarium – extension école – restaurant scolaire + cuisine – chapelle Saint-Philibert – espace Cybercommune – aménagement aire de Kerguel – galocho-drome – extension cimetière – aménagement abords école maternelle – aménagement VC6, giratoire – giratoire VC 3 à Kervéo – travaux éclairage – Corroac'h – mise souterrain réseau Picheri – enrobés/travaux voirie.

Vote unanime des élus pour la section de fonctionnement ; 23 pour et 4 contre (opposition) pour la section investissement.

- Contrat Temps Libre :

Dans le cadre du jumelage Plomelin/Crymich, dont l'association est partenaire du Contrat Temps Libre, le Conseil a voté une subvention exceptionnelle de 100 F par enfant plomelinois participant à un séjour au Pays de Galles (une quinzaine de jeunes).

- Loyers communaux – Année 2001/2002 :

Une augmentation de 1,098% a été votée sur les loyers communaux (logements et locaux professionnels). Nouveaux tarifs appliqués à compter du 1^{er} juillet 2001.

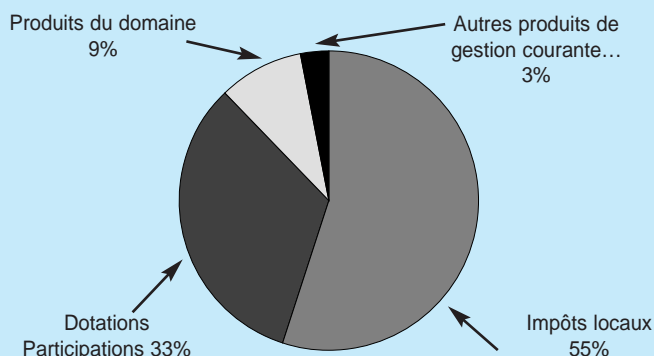
AFFAIRES FONCIERES – URBANISME :

- Rapport sur l'eau :

Gildas GUIQUET, Adjoint au Maire, a présenté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable pour l'année 2000 :

- bon état général des installations
- bonne qualité bactériologique.
- Les teneurs en nitrates sont toutes inférieures à la concentration maximale de 50 mg/l ; la moyenne annuelle est de 37 mg/l.

REPARTITION RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- **Lotissement à Tingoff :**

Le Conseil a émis un avis favorable au projet de construction de 5 lots sur une parcelle de 6.723 m² appartenant à Mme JACQUINET , dans le secteur de Tingoff, quelques modifications devant être apposées au projet avant validation définitive.

- **Domaine public fluvial :**

L'association " Plaisanciers de PLOMELIN ", créée récemment, souhaite procéder à la gestion de zones de mouillage pour les bateaux de plaisance, sur les sites suivants : Penvelet, Kerouzien, Kerautret, Le Perennou et Rosulien. Le Conseil a émis un avis favorable de principe, sous réserve d'une gestion conjointe avec la commune.

- **Ecole élémentaire : implantation d'une classe mobile :**
L'acquisition d'une classe mobile s'avère souhaitable. Elle sera implantée dans la partie sud-est de la cour de l'école élémentaire publique.

- **Demande de financement pour un forage :**

La commune envisage de réaliser un nouveau forage dans le périmètre immédiat de Boissavarn ; il remplacera le précédent forage abandonné en 2000 pour des raisons de colmatage et qui présentait un faible taux de nitrates. Ces travaux sont subventionnables au niveau de la région, du département ou du FNDAE.

- **Acquisition de la " Maison Marchand " à Kerneven :**

Des négociations ont été menées avec les propriétaires pour l'acquisition de la maison située dans le secteur de Kerneven. La commission " Bâtiments communaux " a émis un avis favorable.

- **Création d'un foyer de vie :**

La commune a confié à la SARL MARCOU DOYELLE une mission de maîtrise d'œuvre portant sur l'étude de l'aménagement du secteur Nord Ouest du bourg. Le Conseil a validé l'avant-projet qui comporte la création du foyer de vie, qui serait réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'OPAC de Quimper-Cornouaille et géré par l'Association Les Papillons Blancs du Finistère.

- **Etude hydrologique : secteur Nord Ouest du bourg**

Une étude hydrologique préalable à l'aménagement du secteur Nord Ouest du bourg est nécessaire afin d'estimer l'impact du projet sur la zone, pour ce qui est de l'évacuation des eaux pluviales (création d'un bassin de rétention, raccordement sur le réseau existant,...). Le montant de cette étude s'élève à 23.950 F HT.

- **Extension des équipements communaux – secteur de Keramer :**

Poursuite de la procédure par la phase judiciaire.

- **Transformation d'un poste de C.E.C en agent administratif :**

Le poste C.E.C affecté aux services administratifs ayant sollicité une titularisation anticipée, le Conseil adopte la proposition de création d'un poste d'agent administratif sur la base de 30/39^{ème}.

- **Création d'un poste en emploi-jeune :**

Le Conseil a de même accepté la création d'un emploi-jeune qui sera affecté aux domaines de l'enfance et de la jeunesse ; il interviendrait durant la période hors temps scolaire afin de proposer des activités aux jeunes plomelinois.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ **LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :**

• **Espaces Verts :**

- Désherbage sélectif et tonte
- Fauchage d'accotements
- Entretien des abords des écoles
- Fleurissement des jardinières
- Entretien des sentiers piétonniers

• **Voirie, réseaux :**

- Poursuite des travaux aux abords du local technique au cimetière
- Création d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales (stade de Pennanguer)
- Nettoyage et remblaiement des abords du parking de Kerguel
- Branchement d'assainissement (lotissement de Kerneven)
- Mise en place de signalisation sur la piste cyclable

• **Autres travaux :**

- Pour la préparation du Mondial Pupilles :
 - * Remise en état de la billetterie du stade de Pennanguer
 - * Confection d'étagères pour les stands

* Remise en état des clôtures

* Confection d'une rambarde pour le podium

* Mise en place des abris de touche neufs au stade de Kerguel

- Remplacement du sable dans les bacs des écoles primaire et maternelle

- Travaux divers dans l'école primaire (but de hand – WC néons)

✓ **AUTRES TRAVAUX : (par entreprises privées)**

- **Ecole Maternelle Publique :** réalisation des chapes de béton ; mise en place des faux plafonds et de l'isolation ; passage des câbles d'alimentation ; pose des menuiseries intérieures ; ragréage des murs avant de faire les peintures ; début de l'installation de la porte principale ; pose des radiateurs.

- **Lotissement de Tal ar Groaz :** l'entreprise termine la pose des bordures et des caniveaux. Un revêtement provisoire en bitume et gravillons va être posé sur la voirie en attendant la finition des constructions.

- **Aire de Kerguel :** l'entreprise a repris ses travaux par l'ensemencement des espaces verts, la confection des murets et l'enrobé des aires de skate et de basket.

LES CONSIGNES DU MOIS

* **DESTRUCTION DES CHARDONS :**

Pensez à détruire les chardons qui poussent sur votre propriété : leur prolifération est nuisible. Le non-respect de l'arrêté préfectoral qui règlemente cette destruction peut entraîner une amende.

EN BREF

✓ LA CARTE AUX TRESORS :

L'émission " **La Carte aux Trésors** ", diffusée sur France 3 chaque été, a en partie été réalisée sur Plomelin le lundi 28 mai dernier. La date de diffusion est prévue pour le **mardi 14 août à 20h50 sur France 3.**

✓ OBSERVATOIRE POUR LES OISEAUX :

Dans le cadre du camp chantier international qui se déroulera à Plomelin du 29 juillet au 11 août 2001, organisé en partenariat avec la commune, l'ULAMIR e BRO GLAZIK et les comités de jumelages, les jeunes participeront à la construction d'un observatoire ornithologique sur le site de Lestrémeur. C'est dans cet objectif que le terrain avait été réservé lors de l'acquisition par la commune de ce secteur de Bodivit.

✓ SITE INTERNET : PLOMELIN.COM

Vous pouvez consulter, à l'adresse suivante <http://www.plomelin.com>, la rubrique touristique (sentiers piétonniers, camping, patrimoine,...), la liste des artisans, commerces et entreprises plomelinois, celle des associations, trouver les renseignements concernant la Mairie, ainsi qu'une page d'actualités... et les derniers Kannadig !

✓ TRANSPORTS :

A partir du 1er septembre 2001, la compétence "transports" (y compris les transports scolaires) est transférée du Conseil Général à Quimper Communauté. Ce transfert n'entraînera pas de modifications importantes sur les trajets, les horaires et les tarifs. Les cartes de transport seront délivrées par la QUB uniquement, à compter de la 2ème quinzaine du mois d'août. Les modalités de constitution des dossiers seront précisées ultérieurement.

✓ STATISTIQUES :

La Caisse d'Épargne vient de faire parvenir quelques données statistiques concernant Plomelin : Par exemple, pour la Taxe d'habitation, les valeurs locatives brutes moyennes (en F/hab) sont de 17.449 (en 1999)

✓ VOIRIE : travaux Route des Châteaux

Après plusieurs relances formulées par la Municipalité auprès du Conseil Général, celui-ci vient de faire savoir qu'un tronçon supplémentaire de travaux d'enrobés sera réalisé après les vacances d'été.

✓ PERMIS DE CHASSER :

Suite à la loi du 26 juillet 2000, la validation du permis de chasse a changé : les maires n'ont plus aucun rôle dans la validation annuelle. Pour tout renseignement, contacter la Mairie.

✓ SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS :

Nombre de voix au Conseil d'Administration (pour Plomelin) : 465 et contribution des communes : 464 631,70 F.

✓ ORAGE DU MOIS D'AVRIL :

Suite au courrier adressé par la Mairie, concernant les problèmes électriques, téléphoniques et informatiques, survenus en particulier dans le secteur de Kerhuel et Pen-Ménez (cf Kannadig de mai), EDF et France Télécom ont répondu que différentes anomalies ont été effectivement observées et que pour éviter le renouvellement de ce type d'incident, des mesures préventives seront prises, notamment la modification des prises de terres.

✓ BIBLIOTHEQUE SONORE :

L'Association Valentin Hauy permet aux personnes malvoyantes ou aveugles d'emprunter des ouvrages enregistrés sur cassettes. Le prêt est gratuit ainsi que les expéditions (catalogues : 30F). Inscription : la première demande de livres doit être assortie d'un certificat médical attestant de la difficulté de lecture ou d'une photocopie de la carte de cécité. Renseignements auprès de Marie MEYER : 14, rue Baudraie – 35000 RENNES. Tél : 02.99.79.20.79.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

L'ATELIER SAINT-ROCH :

Jacky JUMBOU met au service de son atelier poterie sa double expérience de céramiste et d'enseignant afin de dispenser une formation aux techniques céramiques et d'animation. Les cours s'adressent à toute personne, initiée ou

non, qui souhaite développer une activité et acquérir des compétences dans le domaine de la création. L'Atelier possédant un N° d'agrément, les cours peuvent être pris en charge par l'employeur et bénéficier des aides à la formation. Renseignements et inscriptions au 02.98.52.54.72

CENTENAIRE DE LA LOI 1901 : le 8 septembre 2001 à Plomelin

Les travaux des différentes commissions dans lesquelles se sont réunies plus de vingt associations, ont permis d'affiner un peu plus le programme de la journée du **8 septembre 2001**, qui célébrera le centenaire de la Loi sur la liberté d'association.

- **10h30 à 12h** : le **débat** tournera autour du statut du bénévole aujourd'hui et permettra de répondre, grâce à l'intervention d'un juriste, d'un fiscaliste et d'un assureur, à des questions très précises. La présence d'un sociologue invitera les participants à prendre un peu de recul vis-à-vis de ce type de questions.
- **De 14h à 17h** : grand **forum des associations** avec, tout au long de l'après-midi, des **animations** (danse, gym,

chants, instruments de musique,...) dans la salle socio, dans les salles spécifiques (tennis de table, judo, tennis, volley...), ainsi que dans le bourg même (tours de vélos, pétanque,...).

- **De 17h30 à 19h30** : challenge inter-associations. Chaque association inscrite à ces jeux devra prendre part à différentes épreuves (tir à la corde, questionnaire culturel, pétanque, badminton, tennis de table).
- **20h** : **repas ouvert à tous**. Entrée – Jambon à l'os – Dessert : 30 F/adulte et 15 F/enfant. Possibilité de réservation.
- **A partir de 21h30** : grand bal animé par un disc-jockey avec interventions de groupes musicaux

ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

✓ A.C.P à l'honneur :

Après avoir remporté la finale de la Coupe de Cornouaille contre Cuzon par 4 buts à 0 (belle prestation du gardien-président Patrick CARIOU !), le club de foot corpo prépare la prochaine saison en lançant un appel aux amateurs : de nouvelles recrues seront les bienvenues !

✓ 16^{ème} MONDIAL PUPILLES :

Pour la première fois depuis 16 ans, la finale du Mondial Pupilles s'est déroulée entre 2 clubs étrangers, ANDERLECHT et le SPARTAK de MOSCOU. Les Belges ont vaincu les Russes sur le score de 1 à 0 sous l'œil ravi de 6.000 spectateurs.

✓ JUDO CLUB :

Christophe LE MOING a remporté la 1^{ère} place au Championnat de Bretagne dans la catégorie benjamin 2^{ème} année. Félicitations et bonne chance pour l'interrégion l'année prochaine !

✓ TENNIS :

Le tournoi qui s'est déroulé du 16 juin au 1er juillet a réuni 296 participants ; le Président de la Ligue de Bretagne, M. PERS, a assisté à la finale.

✓ JUMELAGE PLOMELIN/CRYMYCH : recherche de familles d'hébergement

Le Comité recherche des familles (avec ados si possible) susceptibles d'accueillir des élèves d'une classe de 1^{ère} du 16 au 21 juillet. Un voyage d'adolescents sera mis en place l'année prochaine. Renseignements et inscriptions auprès de M.-L. LE BIHAN : 02.98.53.74.54 ; J. LE GUICHAOUA : 02.98.94.29.07 ou J. FECHANT : 02.98.55.15.41

✓ JUMELAGE PLOMELIN/BETZIESDORF :

A l'occasion du 35^{ème} anniversaire du jumelage, Plomelin recevra une délégation allemande du 13 au 19 juillet prochain.

✓ LES AMIS DE TI GWENN : à l'heure d'Internet

L'association annonce la création de son site Internet : vous pourrez y consulter le dernier numéro de " Parlons Ensemble " et envoyer des e-mail. Adresse : <http://www.ifrance.com/ti-gwenn/>

✓ ULAMIR :

Comme chaque année, l'ULAMIR propose des sorties nature et patrimoine sur les communes environnantes. A Plomelin : " si l'Odet m'était contée ", le vendredi 20 juillet (9h à 12h30), le jeudi 9 août (14h à 17h30) et le jeudi 16 août (9h à 12h30). Renseignements et autres sorties au 02.98.91.14.21.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 7 juillet	Doublettes + doublettes mixage	La Pétanque
Samedi 14 juillet	Concours	La Galoche
	Tête-à-tête communal	La Pétanque
Du 20 au 23 juil.	Foire aux antiquités	Le Pérennou
Dimanche 5 août	Pardon de Saint Roch	Saint David
Mardi 7 août	Doublettes populaires	La Pétanque
Vendredi 10 août	Concert Rock	Plomelin/Crymych
Mardis 14, 21 et 28 août	Doublettes populaires	La Pétanque
Samedi 8 sept.	Centenaire de la Loi 1901	salles socio, omnisports et spécifiques
Dimanche 9 sept.	Journée vélo	Rederien Ploveilh

ÉTAT CIVIL

- Décès :** Jean MOALIC, 92 ans, Ti Gwenn ; Annick PECOT, 88 ans, Ti Gwenn ; Jean-Pierre DARNEAU, 61 ans, Kerjos ; Michelle VALLEE ép. LEFORT, 72 ans, Impasse Kerfram ; Yvonne MAHE ép. THOLLON, 60 ans, Route de Pennanguer.
- Mariages :** Christophe ROBIC, Lanester (56) et Béatrice DIQUELOU, Hent Kerfram ; Yves LE BERRE, Saint-Jean-Trolimon et Maria GUEDES, Hent ar Rest.
- Naissances :** Paco BORIE, Prat-ar-Guip ; Nina PEZARD, av. René Coadou ; Manon BOSSARD, Kervouyen ; Isaline FAGON, Ti Coat.

INFORMATIONS PRATIQUES

la pharmacie sera ouverte le dimanche lors des permanences des médecins plomelinois
MEDECINS DE GARDE

08/07	Dr LOZACHMEUR	Pluguffan	02.98.94.04.10	14/07	Dr QUIDEAU	Plonéis	02.98.91.01.40
15/07	Dr METAYER	Plomelin	02.98.94.24.06	22/07	Dr QUIDEAU	Plonéis	02.98.91.01.40
29/07	Dr LE MENN	Pluguffan	02.98.94.02.17	05/08	Dr DANTEC	Guengat	02.98.91.04.80
12/08	Dr WEDEUX	Pluguffan	02.98.94.04.10	15/08	Dr LE CORGNE	Plomelin	02.98.94.24.06
19/08	Dr LOZACHMEUR	Pluguffan	02.98.94.04.10	26/08	Dr GUYOMAR	Pluguffan	02.98.94.02.17
02/09	Dr METAYER	Plomelin	02.98.94.24.06				

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------	----------	-------	----------

REMRQUES A ENCOMBRANTS :

Le service de remorques à encombrants dans les quartiers ne sera pas assuré pendant la période estivale. Veuillez vous rendre directement à la déchetterie aux horaires d'ouverture indiqués ci-dessus. Reprise du service le week-end du :

1er-2 sept. Polhoat (ferme) Kerdauid Izela Kergoff (MAPA) Kerlot

